



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 15 avril 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2014

Les actionnaires de Colas, réunis en Assemblée Générale Mixte le 15 avril 2014 sous la présidence d'Hervé Le Bouc, ont approuvé toutes les résolutions présentées.

Rappel des chiffres clés 2013

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2013 s'est élevé à 13 milliards d'euros, stable par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2012. Le résultat net part du Groupe s'élève à 312 millions d'euros (302 millions d'euros en 2012), et le cash-flow libre consolidé¹ ressort à 387 millions d'euros (407 millions d'euros en 2012). Les capitaux propres s'élèvent à 2,5 milliards d'euros et la trésorerie nette est positive de 39 millions d'euros à comparer à un endettement financier net de 170 millions d'euros à fin décembre 2012.

Le résultat net de Colas société mère s'établit à 170 millions d'euros à comparer à 253 millions d'euros en 2012.

Maintien du dividende à un niveau élevé : 7,26 € par action

Un dividende de 7,26 euros par action, identique à celui de l'an passé et payable en numéraire, sera mis en paiement selon le calendrier suivant : date de détachement 24 avril 2014, date d'arrêté des positions 28 avril 2014 et date de paiement 29 avril 2014.

¹ Le cash-flow libre est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des investissements nets d'exploitation de l'exercice, hors achats d'actifs assimilables à de la croissance externe (5 millions d'euros en 2013, 29 millions d'euros en 2012).